

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 11/07/2014

Réception par le Prefet : 11/07/2014

Publication : 18/07/2014



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2014-7-6-7

Séance du vendredi 11 juillet 2014

PROGRAMME DEPARTEMENTAL CHAPITRE 204 ASSAINISSEMENT C213

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2012-6-6-5 du Conseil Général du 5 décembre 2012, relative au Budget Primitif 2013 - Eau (C01),
- VU la délibération n°CG-2013-5-5-1 du 5 décembre 2013 du Conseil Général relative à l'adoption des 7 Contrats de Territoire de Vie de deuxième génération pour la période 2014-2019,
- VU la délibération n° CG-2014-2-6-5 du Conseil Général du 14 mars 2014, relative au Budget Primitif 2014 - Eau (C01) et Equipements Ruraux (C02),
- VU les avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne, en dates des 14 octobre 2013, 18 février, 14 avril et 26 juin 2014,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide d'inscrire au programme départemental d'Assainissement les opérations figurant en annexes, soit un montant de subventions de :
 - 36 225 € au titre des AP antérieures C213/2013,
 - 11 625 € au titre du CTV 2014-2019 de Colmar, Fecht et Ried, secteur spécifique assainissement,
 - 51 700 € au titre du CTV 2014-2019 du Sundgau, secteur spécifique assainissement,

- accorde les subventions aux bénéficiaires figurant dans les tableaux joints en annexes.

Les subventions seront imputées sur les Programmes C213 – Chapitre 204 – Fonction 61 – Nature 204142.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with some smaller characters below.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU
11 JUILLET 2014**Assainissement - Autorisations de Programme antérieures à 2014**

Programme 2013				Annexe 1
N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AST04743	ORBEY Assainissement "Basses Huttes" (réseau)	97 500,00	23%	22 425,00
AST04744	ORBEY Assainissement "Basses Huttes" (traitement)	60 000,00	23%	13 800,00
			Total	36 225,00

**Contrats de Territoires de Vie 2014-2019 (investissement)
Secteur Spécifique Assainissement**

Territoire de Vie Colmar, Fecht, Ried				Annexe 2a
N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
CTV00930	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BRISACH Grand'rue, rues des Prés, Primevères, Etang à Geiswasser Colmar, Fecht et Ried	232 500,00	5%	11 625,00
			Total	11 625,00

Territoire de Vie Sundgau				Annexe 2b
N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
CTV01086	COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL ET GERSBACH Transfert des rues de Ferrette et du 19 novembre à l'intercom à Waldighoffen Sundgau	126 500,00	20%	25 300,00
CTV00971	SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE BETTLACH - FISLIS - LINSORF ET OLTINGUE Raccordement sur route de Bouxiller (F1b) à Fislis Sundgau	88 000,00	30%	26 400,00
			Total	51 700,00